Rapport Annuel – PUISSANCE 3

au 29 décembre 2023

PUISSANCE 3

FR0013319167

NATURE	FIA
TYPE	FCP
SOCIETE DE GESTION	SAINT OLIVE GESTION
DELEGATION DE GESTION	NEANT
COMMISSAIRE AUX COMPTES	FIDELIANCE RHONE ALPES

VALEUR LIQUIDATIVE AU 29/12/2023	1027,69€
NOMBRE DE PARTS EN CIRCULATION AU 29/12/2023	10 000

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

PRODUIT

FCP PUISSANCE 3
Code ISIN: FR0013319167
Fonds Commun de Placement

Société de gestion: SAINT OLIVE GESTION, titulaire de l'agrément n°GP-05000016 délivré par l'AMF
Site internet: www.banquesaintolive.com
Autorité chargée du contrôle de la société de gestion : Autorité des Marchés Financiers (AMF) - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
Date de production de ce document: 02/11/2023

AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT

TYPE

Type : FIA

Durée : FCP créé le 13/03/2018, pour une durée initiale de 99 ans.

Classification AMF : Sans classification

OBJECTIF

L'objectif du FIA, au travers d'une allocation d'actifs discrétionnaire et de la sélection de titres, est la recherche d'une performance du capital, nette de frais sur la durée de placement recommandée de trois ans minimum..
Aucun indicateur de référence n'a été retenu pour comparer la performance du FIA compte tenu du processus de gestion.

Le FIA peut être investi jusqu'à 100% de l'actif net sur les marchés obligataires par la détention de titres en direct et/ou de parts et actions d'OPCVM/FIA (FIVG) de droit français, dont les titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable (obligations de toutes natures et de toutes catégories, titres participatifs, obligations convertibles, échangeables, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étran-ger, instruments du marché monétaire). Sont exclues des placements autorisés les obligations subordonnées bancaires. Le choix des émetteurs des instruments de taux relève du respect des contraintes de liquidité et d'une analyse fondamentale du gestionnaire (qualité de l'émetteur, notation et ratios d'endettement, prévision des cash-flows, liquidité, bilan, taux de marché des emprunts par duration). Les titres non notés ou « spéculatifs » pourront représenter jusqu'à 50% de l'actif net du FIA. La répartition entre dette publique et dette privée est laissée à l'appréciation du gestionnaire. Le FIA peut être investi jusqu'à 70% de l'actif net sur les marchés actions par la détention de titres en direct et/ou de parts et actions d'OPCVM/FIA (FIVG) de droit français, de sociétés de petite, moyenne et grande capitalisation boursière.

Le gestionnaire du FIA s'assure que le portefeuille respecte à tout moment les expositions suivantes :
- 0% à 100% de l'actif net du FIA aux obligations et titres de créances négociables (TCN) ;
    - Dont 100% aux émetteurs appartenant à l'OCDE ;
    - Dont 70% à 100% aux émetteurs appartenant à la zone euro ;
    - Dont 0% à 50% aux obligations convertibles ;
    - Dont 0% à 50% aux émetteurs non notés ou « spéculatifs » ;
- 0% à 70% de l'actif net du FIA aux actions ;
- 0% à 10% de l'actif net du FIA aux OPCVM et FIA (FIVG) de droit français.

Le FIA est exposé à un risque de change qui peut représenter jusqu'à 10% de l'actif net. Le FIA n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Toutefois, le FIA pourra être investi, dans la limite de 80% de l'actif net, dans des titres intégrant des dérivés ou des OPCVM/FIA diversifiés investis à hauteur au moins de 80% en titres intégrant des dérivés. Le FIA ayant opté pour la capitalisation des revenus le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.
La valeur liquidative est calculée quotidiennement.
Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

INVESTISSEURS VISES

Le FCP est un FIA dédié aux personnes listées dans le prospectus et recherchant un instrument de diversification de leur patrimoine tout en étant conscientes des risques encourus

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER

INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE

L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque moyenne.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée de 3 ans minimum. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque (ISR) est établi à partir de données reconstituées à l'aide d'indices de référence appropriés lorsque les données historiques ne sont pas disponibles pour la période complète de placement recommandée, ou à partir de données historiques du produit observées sur la durée de placement recommandée.

Les risques et la performance du produit sont notamment liés aux fluctuations des marchés financiers, des taux d'intérêt et de l'évolution de l'économie sur des cycles longs. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de FCP PUISSANCE 3.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période minimum de détention recommandée en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 Euros. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, médiane et meilleure performance de ce Fonds au cours des 5 dernières années pour les scénarios intermédiaire et favorable et des 10 dernières années pour le scenario défavorable. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de : 10 000 Euros		1 an	3 ans Période de détention recommandée
Scenario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 100 €**	**7 870 €**
	Rendement annuel moyen	*-19%*	*-8%*
Scenario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 890 €**	**9 330 €**
	Rendement annuel moyen	*-11%*	*-2%*
Scenario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 140 €**	**10 560 €**
	Rendement annuel moyen	*1%*	*2%*
Scenario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**11 010 €**	**10 780 €**
	Rendement annuel moyen	*10%*	*3%*

Lorsque les données historiques ne sont pas disponibles sur une durée suffisante, les scénarios sont établis à partir des performances passées d'indices de référence. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit.

Les chiffres indiqués sont calculés net de tous les coûts mentionnés à la rubrique « que va me coûter cet investissement ? ». Ils ne prennent pas forcément en compte tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur ni votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Les actifs et passifs du Fonds sont séparés de ceux des autres structures gérées et de ceux de la Société de gestion et il n'existe aucune responsabilité croisée entre eux. Le Fonds ne serait pas responsable en cas de défaillance ou de manquement de la Société de gestion ou de l'un de ses prestataires de services délégués. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur l'actif du Fonds, dont la conservation est assurée par son dépositaire.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts ont une incidence sur le rendement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés pour deux périodes de détention différentes et incluent les coûts de sortie anticipée potentiels.
Nous avons supposé:
- que pour le scenario à 1 an, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %),
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire,
- que 10 000 EUR sont investis.

COÛT AU FIL DU TEMPS

Il est possible que la personne qui vous vend cette option d'investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000€

Scénarios si vous sortez après :	0	3 ans *
Coûts totaux maximum	92 €	293 €
Incidence sur le rendement par an **	0,92%	0,93%

** La période détention recommandée correspond à 3 ans*
*** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.*

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :
- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les montants indiqués ne tiennent pas compte des coûts liés au package ou au contrat d'assurance éventuellement associé au fonds.

Incidence sur le rendement par an				
Coût ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	0 €	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement.
	Coûts de sortie	0,00%	0 €	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement.
Coût récurrents	Coûts de transaction sur le portefeuille	0,12%	12 €	L'incidence des coûts encourus lorsque le fonds arbitre des instruments financiers. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
	Autres couts récurrents	0,79%	79 €	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	0,00%	0 €	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Commission d'intéressement	0,00%	0 €	L'incidence des commissions d'intéressement.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La période de détention recommandée est de 3 ans. Elle est est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré. La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant. .

Les modalités de sortie sont indiquées dans la note d'information disponible sur le site internet de la Société de Gestion: https://www.banquesaintolive.com

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.
Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut adresser sa demande :
- par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Dugueslin 69458 Lyon CEDEX 06
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE.
Le prospectus, le DIC, les rapports annuels et semestriels sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Dugueslin 69458 Lyon CEDEX 06 ou à l'adresse électronique suivante : lyon@bsosoc.com.
La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET DE MARCHE

Les marchés ont continué sur leur lancée positive en début d'année jusqu'aux premiers jours de mars.

Les données macro-économiques toujours favorables et la réouverture de la Chine ont en effet permis de réviser à la hausse les prévisions de croissance, décalant au 2ème semestre au moins les craintes de récession. Du côté des entreprises, les publications de résultats et les anticipations pour 2023 sont de façon générale nettement supérieures aux attentes, ce qui a particulièrement soutenu les secteurs industriels (constructeurs et équipementiers automobiles, équipement électrique, défense et aéronautique), la construction, les banques, la technologie et la consommation (luxe, hôtellerie, compagnies aériennes).

Néanmoins, la baisse de l'inflation est devenue moins marquée à partir de février. En effet, le marché du travail américain restait très tendu (baisse des demandes hebdomadaires d'allocations de chômage) et les salaires, ainsi que les prix de l'alimentation et des services, continuaient leur progression à un rythme soutenu sur tous les continents.

Cela a entraîné un discours à nouveau plus « hawkish » des banques centrales qui a fait repartir les taux des emprunts d'Etat à la hausse (70 à 80 points de base sur le taux à 10 ans des principaux Etats occidentaux sur le mois de février). Le taux à 2 ans américain a par ailleurs dépassé le dernier plus haut atteint à 5% en 2007 ce qui a ravivé le parallélisme avec la dernière crise financière.

La faillite de la Silicon Valley Bank, de Silvergate et de la Signature Bank début mars a accentué le phénomène, amenant un repli boursier de 4 à 5% supplémentaire. Les indices boursiers américains ont corrigé significativement pour revenir proches de leur niveau de début d'année, tandis que les indices européens maintenaient une avance de 5 à 7 % en moyenne. L'intervention des autorités américaines pour enrayer immédiatement toute contagion à d'autres établissements ou d'autres secteurs a permis un rebond des marchés dans un premier temps, mais ceux-ci n'ont pas résisté à une nouvelle alerte venant de Crédit Suisse.

Celui-ci est en effet dans le collimateur de la SEC et de ses auditeurs depuis plusieurs mois concernant la publication de certains éléments de ses comptes. En outre, la Banque Nationale Saoudienne, qui est actionnaire à près de 10% et a participé à la dernière recapitalisation, a indiqué qu'elle n'irait pas au-delà quand la forte baisse du secteur a entraîné des ventes paniques des actions et obligations du groupe helvète. Ceci est venu s'ajouter aux sorties des dépôts de clients et aux rachats des fonds gérés par les groupes observés depuis plusieurs semaines.

D'énormes injections de liquidités de la BNS et l'annonce d'une fusion avec UBS ont finalement calmé le jeu.

La Banque Centrale Européenne a remonté ensuite comme prévu ses taux de 50 points de base, ce qui semblait indiquer qu'elle ne voyait pas la nécessité de retarder la mise en œuvre de sa politique visant, comme celle des autres banques centrales, à ralentir la croissance de la masse monétaire dans un contexte d'inflation toujours très supérieure aux objectifs.

Mais les discours des banques centrales sont devenus plus « souples ». Les indices actions ont d'ailleurs repris fin mars leur tendance haussière, les révisions à la baisse des prévisions demeurant limitées pour l'instant. A noter que l'écart OAT-Bund sur les taux à 10 ans s'est à peine élargi à 55 points de base après le fiasco de la réforme des retraites et l'instabilité gouvernementale française qui en résulte, ce qui est plutôt rassurant.

Néanmoins, ces évènements démontraient une nouvelle fois que la réduction de la liquidité prend toujours à contrepied les institutions financières qui n'ont pas bien anticipé ce retournement et conservé des prises de risques excessives: baisse du marché obligataire pour la SVB qui y avait investi les liquidités déposées par les entreprises de la technologie californienne et qui a dû revendre ses placements à pertes quand celles-ci ont commencé à retirer des liquidités, crise de confiance pour le Crédit Suisse entraînant un classique « bank run ».

Avril a été un mois de consolidation après les soubresauts de mars, avec des tendances légèrement différentes entre les Etats-Unis et l'Europe. Les indices actions américains plafonnaient, voire s'effritaient sur le mois alors que les signaux de ralentissement se multipliaient en gagnant peu à peu les services. En Europe, la croissance restait atone sans infléchissement majeur et les indices actions ont réalisé de nouveaux records avant quelques prises de profit en fin de mois. Les publications de sociétés y sont globalement meilleures, avec peu de déceptions ou de révisions à la baisse. La consommation et notamment le luxe continuent d'afficher une croissance presque insolente.

L'inflation restait stable après sa décrue précédente, ce qui explique une légère tension sur les taux longs européens (15 à 20 points de base sur le 10 ans) alors qu'aux Etats-Unis, on observe plutôt une stabilité. Les spreads de crédit sont également restés stables sur le mois.

Le mois de mai a vu la correction se prolonger en Europe et en particulier en France.

Les taux d'intérêt se sont tendus plus franchement dans un contexte de négociations sur le plafond de la dette américaine sauvées de justesse et de dégradation de la note de la France notamment. Les statistiques macro-économiques ne dénotant toujours pas de ralentissement majeur ont également maintenu les marchés dans l'attente de possibles nouveaux « tours de vis » monétaires.

Le marché actions américain a cependant bien tenu, plutôt focalisé sur la bonne résistance de l'activité (S&P 500 inchangé sur le mois et Nasdaq en hausse de 5%) tandis que les indices européens baissaient de 2 à 3% (5% environ sur le CAC 40), sans doute également freinés par l'escalade des affrontements entre la Russie et l'Ukraine et un environnement politique et social généralement assez délétère.

Les marchés actions ont été de nouveau résilients en juin, faisant fi des incertitudes géopolitiques et de l'instabilité sociale. Les données macro-économiques continuent à être meilleures que prévu sur le front de la croissance (PIB américain qui devrait finalement être proche de +2% au 2ème trimestre) tandis que les chiffres d'inflation continuent à refluer, quoi que de façon insuffisante pour les banques centrales. Les marchés ont donc intégré l'hypothèse de taux directeurs qui ne baisseront pas prochainement, voire pourraient encore être accrus un peu cet été notamment en Europe, mais les taux d'intérêt obligataires restent dans une fourchette de variation modérée, sans dépasser leurs plus hauts.

Les indices actions sont remontés de façon très nette, retrouvant leur niveau d'il y a un an aux Etats-Unis, à moins de 10% de leurs records historiques, et tutoyant les records de mars dernier en Europe. L'activité des entreprises est en effet soutenue, en particulier tous les segments liés à la consommation en Asie et aux Etats-Unis et les perspectives de marges restent pour l'instant favorables.

Si le mois de juillet est apparu peu estival pour certains, avec une activité soutenue en matière de publications et un soleil plutôt rare au Nord de l'Europe, les marchés sont restés au beau fixe.

Les indicateurs économiques ont été largement favorables. Le PIB américain a largement dépassé les prévisions à +2.5% sur un an à la fin du 2ème trimestre, et son homologue de la zone euro était légèrement au-dessus également à +0.6% pour la même période. A l'inverse, celui de la Chine était plutôt inférieur au consensus à +6.3% tout de même.

En outre, les chiffres d'inflation continuent à s'assagir : 3% annualisé en juin aux Etats-Unis, 5.5% e zone euro et 0% en Chine.

La Réserve Fédérale et la BCE ont remonté comme prévu leurs taux directeurs de 0.25%, ce qui a contribué comme les chiffres rassurants de l'inflation à une détente des taux d'intérêt longs, les investisseurs anticipant une fin du processus prochaine en zone euro, sinon déjà atteinte aux Etats-Unis.

Les résultats d'entreprises ont été excellents (en moyenne de l'ordre de 5% supérieurs aux attentes tant aux Etats-Unis qu'en Europe), ce qui a entraîné des révisions à la hausse des prévisions et de nouvelles hausses des indices boursiers qui terminent le mois globalement au plus haut de l'année.

Néanmoins ces dernières semaines, les marchés ont commencé à entrevoir les incertitudes de la rentrée.

Les statistiques économiques font en effet toujours osciller entre crainte de ralentissement plus marqué, du fait notamment l'immobilier qui faiblit partout et reste particulièrement problématique en Chine, et inflation qui ne baisse pas autant qu'attendu, avec un marché de l'emploi américain encore soutenu et des tensions toujours présentes en Europe notamment. Le sommet de Jacksonville n'a pas donné d'éclairage nouveau, le Président de la Réserve Fédérale se prononçant toujours pour une politique monétaire qui s'adaptera aux données économiques.

Si les taux longs ont terminé le mois d'août en légère détente, les spreads s'inscrivent en hausse modérée et les indices actions se sont effrités de 1 à 4% selon le cas. Le momentum des bénéfices s'est nettement retourné après les publications du 2ème semestre 2023, avec des discours des sociétés souvent plus prudents pour la fin de l'année notamment pour les métaux, la construction et certains segments de la consommation.

Les banques centrales ont fait pencher la balance du côté négatif en septembre. Leurs décisions (hausse pour la BCE, pause pour la Réserve Fédérale), opposées et inverses à la majorité des attentes, ont surtout été accompagnées de commentaires repoussant les perspectives de baisse des taux d'intérêt, voire laissant attendre de nouvelles hausses, aux Etats-Unis notamment. Alors que les négociations sur le plafond de la dette américaine se compliquaient par ailleurs, les taux longs ont repris leur hausse, terminant le mois à près de 4.6% sur le 10 ans US et 3.4% sur le 10 ans euro, soit environ 50 points de base de plus qu'au 1er septembre.

Bien que les signes de « soft-landing » se concrétisent et que les publications de sociétés restent solides dans l'ensemble, les marchés actions ont également décalé de 2 à 5%, en particulier les valeurs à multiple élevé.

Les marchés ont poursuivi leur baisse en octobre sous l'effet de plusieurs facteurs : situation explosive au Moyen-Orient, enlisement en Ukraine, chiffres d'emploi et d'inflation encore trop élevés aux Etats-Unis par rapport aux objectifs, publications inférieures aux attentes des sociétés, minoritaires mais à l'effet spectaculaire... Même les pauses annoncées par les banques centrales ont été interprétées négativement par la plupart des intervenants, qui n'attendent plus d'assouplissement dans les prochains mois.

Les taux des emprunts d'Etat à 10 ans sont donc encore montés de 50 points de base un peu sur toutes les zones géographiques, tout comme les spreads de crédit crossover 3-5 ans, et les indices actions ont corrigé de 3 à 5 %. Des chiffres rassurants sur la croissance chinoise et des statistiques américaines moins soutenues en fin de mois ont néanmoins permis une stabilisation.

Les anticipations de marché se sont totalement retournées en novembre, à la faveur de chiffres d'inflation toujours en baisse permettant d'évoquer la fin du resserrement du cycle monétaire.

Les taux longs se sont donc considérablement détendus (plus de 60 points de base sur le 10 ans des principaux Etats occidentaux sur le mois). Le crédit s'est aussi significativement resserré (90 points de base sur l'ITRAXX Crossover) et les indices actions ont rebondi de 6 à 9%, soit une des meilleures performances mensuelles historiquement.

Pour la fin d'année 2023, les signes de ralentissement économique se multiplient encore aux Etats-Unis et les prévisions de croissance des bénéfices continuent à se tasser, mais les statistiques chinoises et les mesures du gouvernement pour stabiliser la crise immobilière sont plutôt rassurantes. Il n'en reste pas moins que les politiques budgétaires et monétaires restent encore assez laxistes et que le niveau de la dette américaine ou française par exemple pourrait à l'avenir créer de nouveaux soubresauts.

La confirmation du cycle de désinflation a cependant entraîné un nouveau mois de records boursiers en décembre.

Alors que la consommation des ménages, tout en donnant de clairs signes de ralentissement pour 2025, tenait toujours relativement bien, notamment aux Etats-Unis, les indices de prix ont continué à baisser. Ceci a permis une poursuite des anticipations de baisses de taux, non démenties par les discours des banques centrales. Pas moins de 6 baisses étaient attendues par le consensus des marchés en fin d'année par la Réserve Fédérale en 2024-2025, tandis que la BCE est supposée attendre le printemps pour démarrer son inversion de tendance sur les taux directeurs.

Les taux d'intérêt à long terme ont donc pour suivi leur descente sur le mois, de 30 points de base pour le 10 ans américain, qui termine l'année autour de 3.9% contre 5% mi-octobre, 50 points de base pour le 10 ans français soit 2.55% contre 3.55% mi-octobre, tout comme les spreads des obligations d'entreprise (55 points de base après plus de 80 en novembre).

Faisant fi des risques géopolitiques et de ceux qui pèsent sur les marges des entreprises, les indices boursiers terminent l'année en forte hausse (S&P 500 +24.23% ; Nasdaq +43.42% ; CAC 40 +16.52% ; DAX 30 +20.31%), ce qui prend en compte déjà beaucoup de bonnes nouvelles potentielles.

POLITIQUE DE GESTION

En 2023 les marchés actions ont réalisé leur meilleur mois de janvier depuis 8 ans : S&P 500 +6.18%, Nasdaq +10.68%, CAC 40 + 9.4%, DAX +8.65%, Stoxx 600 +6.67%. Les valeurs cycliques et financières ont largement surperformé du fait d'un risque de récession perçu comme moins élevé et les valeurs de croissance ont bénéficié de la baisse des taux d'intérêt qui a permis à leurs multiples de remonter.

Nous avons continué à nous laisser porter sur la partie actions qui représente en fin de mois près de 25% et réinvesti les liquidités provenant de remboursements sur des obligations convertibles plus sensibles à la fois à des actions qui devraient rebondir et aux taux d'intérêt du fait de leur maturité (Nexi 2028, FNAC-Darty 2027, Voltalia 2025) et qui procurent un rendement actuariel attractif.

Après avoir atteint courant février une hausse de 3% depuis le début de l'année, la VL de Puissance 3 a un peu corrigé de nouveau pour revenir au niveau de fin janvier à +2.5% environ. Nous avons allégé des lignes d'obligations convertibles qui avaient beaucoup progressé ou nous semblaient dorénavant plus risquées (Korian 2027, Lufthansa 2025) pour accroitre la part actions d'un peu plus de 3% en renforçant des lignes existantes et en initiant une ligne Edenred. Nous avons également initié une ligne de convertible ATOS/Worldline 2024 qui apporte un rendement actuariel de plus de 7%

Nous n'avons pas effectué de mouvement en mars. Nous n'avions évidemment aucune position sur le Crédit Suisse ou tout autre titre financier similaire. Le potentiel de hausse sur les actions nous semblant plus limité en avril, nous avons préféré utiliser les liquidités existantes pour renforcer la partie obligataire avec des émetteurs de bonne qualité offrant un rendement supérieur à 4% à une échéance de moins de 3 ans (Bureau Veritas, Saur) ainsi qu'une ligne Vallourec 2026 (BB-) dont le taux actuariel est supérieur à 8% alors que les fondamentaux s'améliorent.

En mai, nous avons initié une ligne Eramet 2028 qui procure un rendement de 6.5% pour un bilan désormais de bonne qualité.
Nous avons continué en juin à réinvestir les montants provenant des arrivées à échéance obligataires, en complétant des lignes actions sous-évaluées suite à leur correction au regard des perspectives (Arkema, Biomérieux, Cap Gemini, Dassault Systèmes, Estée Lauder, Imerys, Roche, Total et BSO Bio santé). Nous avons en revanche cédé les lignes Alibaba et Atos dont les velléités de poursuite du rebond semblent dorénavant éloignées.

En juillet nous avons accru la part actions à environ 34% en renforçant des lignes sur correction (Amazon, Cap Gemini, Danone, Dassault Systèmes, Dior, Fresenius, Imerys, LVMH) et en initiant des positions sur Home Depot et Kerry. Le fonds continue sa progression parallèlement aux marchés actions auxquels il est exposé à plus de 42% y compris les convertibles, avec un taux actuariel de l'ordre de 4% sur la partie obligataire pour une sensibilité de 2.
Dans un contexte de soft-landing de plus en plus probable, nous avons poursuivi en août les achats d'actions pour 3% du fonds environ en renforçant des lignes existantes (Cap Gemini, Danone, Imerys, Kering, l'Oréal et SEB) et en initiant de nouvelles positions sur Euroapi, Intuitive Surgical et Thermofisher.

Dans la correction de septembre, nous avons recentré le portefeuille vers la qualité en allégeant ou vendant Atos/Worldline 2024, Clariane 2027 et Voltalia 2025 notamment. Nous avons comme convenu accru la part actions de 3% en renforçant des lignes existantes et en initiant des lignes Apple et NVidia. Nous avons également vendu la ligne Vinci dont le potentiel nous semblait limité.

Nous avons profité de la poursuite de la correction pour renforcer encore les actions en octobre de près de 2% et vendu Nexi 2028 qui s'est relativement bien tenue récemment et pourrait souffrir à l'avenir d'un environnement de taux devenu moins favorable. Nous disposons des liquidités nécessaires ou d'obligations très courtes permettant de renforcer encore la partie actions d'ici à la fin de l'année jusqu'à l'objectif de 50%.

Nous avons ainsi continué à renforcer les actions sur des lignes existantes, soit une exposition totale d'environ 57% en comptant le delta des obligations convertibles.

Le fonds termine l'année en hausse de 6.1% avec une part actions de 49% et une exposition de plus de 40% compte tenu du delta des convertibles. Ceci se compare à un indice de référence Euro Short Term +1 en hausse de 3.9%. Le taux actuariel de la partie obligataire est supérieur à 3.2 % pour sensibilité de 1.7.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Les 5 principaux mouvements dans la composition du portefeuille sont les suivants :

Instrument financier	Acquisitions
SPIE 23/28 CV	400 000,00 €
ERAMET 23/28	298 467,00 €
VALLOUREC 21/26 REGS	200 583,89 €
BUREAU VERITAS 16/26	188 532,88 €
HIME 21/25	181 580,68 €

Instrument financier	Cessions
LUFTHANSA AG WA 20/25	- 239 280,02 €
KORIA0.875%06MAR27	- 208 300,00 €
FORD MOTOR TV 01DC24	- 200 841,06 €
BSO COURT TERME	- 172 754,00 €
ATOSZC06NOV2024OC	- 167 200,00 €

Au total, la société de gestion a effectué les mouvements suivants :
- Acquisition : 4 868 114,93 €
- Cessions : - 2 155 770,51 €

RISQUE GLOBAL

Conformément au prospectus du FIA, la méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode du calcul de l'engagement.

EFFET DE LEVIER

La société de gestion évalue l'effet de levier du FIA lequel est exprimé sous la forme d'un ratio entre l'exposition de ce fonds et sa valeur nette d'inventaire.

L'exposition du FIA est calculée par la société de gestion selon les méthodes suivantes :
- La méthode brute qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions intégrant la valeur convertie des instruments dérivés et en excluant notamment la valeur de la trésorerie et les équivalents de trésorerie.
- La méthode de l'engagement qui correspond à la somme des valeurs absolues de toutes les positions, corrigée de la valeur convertie de instruments dérivés en considérant les positions de couverture ou d'exposition.

L'effet de levier par la méthode brute est de 99,58 %.
L'effet de levier par la méthode de l'engagement est de 100,00 %.

MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le FIA n'a connu aucune modification au cours de l'année 2023.

GESTION DES LIQUIDITES

Au cours de la période, la société de gestion s'est assurée de la cohérence de la stratégie d'investissement du FIA avec sa liquidité en organisant régulièrement des stress-tests sur l'actif et le passif du fonds
Les résultats de stress-tests sont liés aux conditions de marché passées et ne constituent pas une garantie face aux conditions de marché futures. A ce jour, aucun actif du fonds ne fait l'objet d'un traitement spécial du fait de sa nature non liquide.

Pour évaluer le risque de liquidité de l'actif, la société de gestion utilise en conditions normales et stressées les scénarios suivants :

- Poids de l'actif net liquidable en 1 jour ou moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 7 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en 30 jours au moins ;
- Poids de l'actif net liquidable en plus de 30 jours.

Au 29 décembre 2023, il a été obtenu les résultats suivants :

Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤1	25%	Conditions normales	58,08%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤7	60%	Conditions normales	99,12%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤30	75%	Conditions normales	99,12%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en >30	25%	Conditions normales	0,56%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤1	5%	Conditions exceptionnelles	44,6%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤7	30%	Conditions exceptionnelles	99,12%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en ≤30	45%	Conditions exceptionnelles	99,12%	Ok
Horizon de liquidité	Liquidité à l'actif	Poids de l'AN liquidable en >30	55%	Conditions exceptionnelles	0,56%	Ok

Pour évaluer le risque de liquidité du passif, la société de gestion utilise les scénarios de rachats globaux suivants :

- Nombre de jours pour honorer 10% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 25% de rachats ;
- Nombre de jours pour honorer 50% de rachats.

Au 29 décembre 2023, il a été obtenu les résultats suivants :

Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 10% de rachats	2 j	Conditions normales	0,01j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 25% de rachats	3 j	Conditions normales	0,02j	Ok
Hypothèses de Rachats globaux	Nombre de jours pour honorer 50% de rachats	5 j	Conditions normales	1j	Ok

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Conformément au règlement général de l'AMF, la société de gestion a établi une « Politique de vote ».

Les décisions concernant le FIA sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts. Le FIA étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues.

Pour l'année 2023, il n'y a pas eu à relever de situation de conflits d'intérêts lors de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus par les OPC que gère la société de gestion.

Le rapport annuel sur l'exercice des droits de vote peut être transmis sur simple demande ou consulté au siège social de la société de gestion depuis le 1er mai 2024.

INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION

AUDIT EXTERNES

Au cours de l'exercice écoulé, les Commissaires aux comptes de la société de gestion et de l'OPC n'ont pas émis de « management letter » faisant état de recommandations à la direction de la société de gestion.

SYSTEMES OPERANTS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu de changement majeur de système opérant.

CONTROLE DES OPERATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'incident opérationnel significatif donnant lieu à une indemnisation de l'OPC.

SUIVI DES RECLAMATIONS

Au cours de l'exercice écoulé, la société de gestion n'a reçu aucune réclamation concernant l'OPC.

RAPPORT DE CONFORMITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion met en œuvre un dispositif de conformité et de contrôle interne adapté à la taille et à la nature de ses activités et risques afin de garantir le respect des décisions et des procédures de la société de gestion.

Le plan de contrôle annuel intègre les contrôles suivants : contrôle de la documentation réglementaire des OPC, contrôle des ordres, contrôle des enregistrements téléphoniques, contrôle de la procédure de meilleure sélection des intermédiaires, contrôles des règles d'investissement, contrôle de la volatilité, contrôle de la performance, contrôle de la valorisation, contrôle du risque de liquidité à l'actif et au passif, contrôle des prestataires extérieurs (dépositaire, valorisateur, gestionnaire financier le cas échéant), contrôle des extournes, contrôle de l'exercice des droits de vote, contrôle des franchissements de seuil, contrôle des conflits d'intérêts, contrôle relatif à la LCB-FT, contrôle du respect du règlement déontologique par les salariés de la société de gestion, contrôle de la rémunération des salariés et de la gouvernance de la société de gestion.
Au cours de l'exercice écoulé, il n'a été identifié aucune anomalie significative lors des contrôles.

RAPPORT SUR LES RISQUES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion établit et maintient opérationnelles des procédures de prévention et de gestion des risques.
Au cours de l'exercice écoulé, les modalités d'évaluation et de suivi des risques de l'OPC ont conduit à l'identification d'aucune anomalie significative relative à la valorisation de l'OPC et à son exposition aux risques suivants :

- Risque de marché ;
- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

RAPPORT DES FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF, lorsque les modalités prévues par ce même article sont remplies, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice précédent est disponible sur simple demande adressée à la société de gestion.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée est présenté en annexes des comptes annuels des OPC.

AUTRES INFORMATIONS

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion veille à servir au mieux les intérêts de ses clients tout en favorisant l'intégrité des marchés.

Nos obligations de meilleure exécution sont « analogues » à celles qui s'imposent à nos intermédiaires : il s'agit pour nous de prendre toutes les mesures raisonnables permettant de sélectionner les entités les plus à même de fournir le meilleur résultat possible à nos clients.

Le choix des intermédiaires se fait, à partir d'un dossier d'agrément, selon les critères suivants :

- Compétences techniques : exactitude de l'enregistrement des données, traitement des ordres groupés et des ordres individualisés, réponse des ordres, information sur les opérations sur titres ;
- Qualité de la communication des données : télétransmission, télécopie, etc. ;
- Qualité de la recherche et disponibilité pour des réunions délocalisées ;
- Coût minimal pour les petits ordres.

La liste des intermédiaires agréés est établie à l'échelle du groupe BANQUE SAINT OLIVE.

Toute latitude est laissée aux gestionnaires de portefeuille pour choisir les intermédiaires avec lesquels ils souhaitent opérer parmi ceux inscrits sur la liste interne des intermédiaires admis.

Chaque année, les intermédiaires avec lesquels la société de gestion a été en relation font l'objet d'une évaluation. Le contrôle interne de la société de gestion s'assure du respect de cette procédure, notamment par un contrôle des ordres de bourse et du dépouillement des ordres.

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion prend toutes les mesures raisonnables pour détecter les situations de conflits d'intérêts se posant entre la société et ses clients, entre plusieurs clients, entre les OPC et ses clients.

Pour pouvoir assurer en toute circonstance la primauté des intérêts des clients, la société de gestion a établi une Politique de gestion des conflits d'intérêts qui permet d'assurer :

- L'identification des situations qui donnent ou sont susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou de plusieurs clients ;
- La définition des procédures à suivre et des mesures à prendre en vue de gérer ces conflits.

Les procédures mises en place permettent d'assurer un contrôle des éventuels conflits, en nous intéressant plus spécifiquement aux situations suivantes :

- La sélection des intermédiaires financiers ;
- La relation avec les partenaires commerciaux ;
- La séparation des sociétés du groupe BANQUE SAINT OLIVE ;
- La séparation des métiers susceptibles d'engendrer des conflits d'intérêts ;
- La circulation des informations confidentielles ou privilégiées conformément au Règlement déontologique, aux procédures internes et à la réglementation en vigueur notamment dans le cadre de la prévention des abus de marchés ;
- Les transactions personnelles des collaborateurs de la société de gestion ;
- Les cadeaux et/ou avantages que les collaborateurs de la société de gestion seraient susceptibles de recevoir ;
- Plus généralement, les règles internes d'organisation de la société de gestion.

POLITIQUE D'EVALUATION « ESG »

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à la disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (« ESG »).

La société de gestion est convaincue que l'analyse financière des entreprises dans lesquelles elle souhaite investir doit être accompagnée d'une évaluation de critères extra-financiers.

Si les politiques d'investissement de la société de gestion ne prennent pas simultanément et automatiquement en compte les trois critères « ESG », la société de gestion veille à intégrer ces critères dans le cadre d'une évaluation semestrielle des entreprises composant le portefeuille des OPC dont la valorisation est supérieure ou égale à 80 millions d'euros.

RISQUE DE DURABILITE

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion doit mettre à disposition des souscripteurs des OPC une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement du risque de durabilité.

Le risque en matière de durabilité est lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Le FCP ne prend pas en compte, directement et simultanément, dans sa politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (dits critères « ESG »). Si la société de gestion a vocation à intégrer progressivement des critères extra-financiers dans sa politique d'investissement, elle n'a pas pour objectif de réduire le risque de durabilité.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

POLITIQUE DE REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

Conformément à la réglementation en vigueur, la société de gestion s'engage à établir des politiques, procédures et pratiques de rémunération permettant de promouvoir une gestion saine et efficace des risques en n'encourageant pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPC qu'elle gère.

La Politique de rémunération est également déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts en prévenant les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

La Politique de rémunération s'applique notamment aux mandataires sociaux, dirigeants effectifs et gestionnaires de portefeuilles et d'OPC.

La Politique de rémunération de l'ensemble des personnes identifiées relève du « Comité des rémunérations » du groupe constitué de BANQUE SAINT OLIVE et de ses filiales sociétés de gestion (SAINT OLIVE GESTION et SAINT OLIVE et Cie). A ce titre, le Comité s'assure de la conformité de la Politique de rémunération du personnel au regard de la réglementation en vigueur et tient compte des exigences organisationnelles et opérationnelles générales de la société de gestion, ainsi que de la nature, la portée et la complexité de ses activités.

La part variable est liée aux résultats de chacune des sociétés du groupe concernées, ainsi :

- Aucune rémunération fixe ou variable n'est liée à la réalisation d'objectifs de vente, de courtage, de performance, etc.
- Aucune rémunération fixe ou variable n'est prise en charge par les OPC gérés par la société de gestion.

Les rémunérations variables versées au sein de la société de gestion sont déterminées de façon discrétionnaire. Au-delà d'un certain seuil, les rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années.

Compte tenu de la taille de l'effectif de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Au titre de l'année 2023, les montants des rémunérations attribuées par la société de gestion à son personnel (4,5 personnes au 29 décembre 2023) se sont élevés à 817 123 euros pour la partie rémunération fixe et 552 750 euros pour la partie rémunération variable.

RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent rapport financier est établi sous la responsabilité de SAINT OLIVE GESTION. La société de gestion atteste qu'à sa connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du FCP. La société de gestion atteste également que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du FCP.

Louis SAINT OLIVE, gérant.

Crowe

Fideliance Rhône-Alpes

9 - 13 rue des Cuirassiers
69003 Lyon
contact-fra@crowe-fideliance.fr
www.fideliance.fr

FCP PUISSANCE 3

Organisme de placement collectif constitué
sous forme de Fonds Commun de Placement
Siège social : 84 Rue Duguesclin
69006 LYON

Société de gestion :
SAINT OLIVE GESTION
84 Rue Duguesclin
69006 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2023

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Lyon – Membre de la Compagnie des Experts Commissaire aux Comptes de Lyon
S.A.S. au Capital de 25.000 € - R.C.S Lyon 435 191 168 - NAF 6920 Z - TVA intracommunautaire FR 76 435 191 168

Fideliance Rhône-Alpes est un membre indépendant de Crowe Global. Chaque cabinet membre est une entité commerciale indépendante. Fideliance Rhône-Alpes n'est pas responsable pour toute action ou omission de Crowe Global ou d'un autre membre du réseau.

TABLE DES MATIERES

1. OPINION 3

2. FONDEMENT DE L'OPINION 3

2.1 Référentiel d'audit 3

2.2 Indépendance 3

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS 4

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES 4

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS 4

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS 5

Mesdames, Messieurs,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FCP PUISSANCE 3, constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP), relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport et comprenant 20 pages en plus de notre rapport, soit un total de 26 pages.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme de placement collectif à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel établit par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'organisme de placement collectif à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisme de placement collectif ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme de placement collectif.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisme de placement collectif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport

sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon
Le 29 mars 2024,

FIDELIANCE RHONE ALPES SAS
Représentée par Jean-François MALLEN
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**10 238 966,17**	**9 354 447,03**
Actions et valeurs assimilées	**4 625 577,46**	**1 888 949,39**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 625 577,46	1 888 949,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**4 619 259,55**	**6 515 637,40**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 619 259,55	6 515 637,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**994 129,16**	**949 860,24**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	994 129,16	949 860,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**164,68**	**0,00**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	164,68	0,00
COMPTES FINANCIERS	**43 211,52**	**336 433,26**
Liquidités	43 211,52	336 433,26
TOTAL DE L'ACTIF	**10 282 342,37**	**9 690 880,29**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 311 181,83	9 896 206,34
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-184 190,80	-258 823,55
Résultat de l'exercice (a,b)	149 928,62	48 395,75
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**10 276 919,65**	**9 685 778,54**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**5 422,72**	**5 101,75**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 422,72	5 101,75
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**10 282 342,37**	**9 690 880,29**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	52 227,04	33 576,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	163 375,48	80 525,63
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**215 602,52**	**114 101,95**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	690,15
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,00**	**690,15**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**215 602,52**	**113 411,80**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	65 673,90	65 016,05
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**149 928,62**	**48 395,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	0,00	0,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**149 928,62**	**48 395,75**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0013319167 - Part FCP PUISSANCE 3 : Taux de frais maximum de 0.75% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts FCP PUISSANCE 3	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**9 685 778,54**	**10 487 930,62**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	86 352,66	41 436,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-277 732,39	-300 259,77
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-98,00	0,00
Différences de change	-65 761,23	119 765,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	698 451,45	-711 489,71
Différence d'estimation exercice N	*171 931,19*	*-526 520,26*
Différence d'estimation exercice N-1	*526 520,26*	*-184 969,45*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	149 928,62	48 395,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**10 276 919,65**	**9 685 778,54**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 819 829,37	17,71
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	605 466,80	5,89
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 193 963,38	21,35
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**4 619 259,55**	**44,95**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 013 792,75	39,06	0,00	0,00	605 466,80	5,89	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 211,52	0,42
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	903 148,77	8,79	2 313 868,18	22,52	1 402 242,60	13,64	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	43 211,52	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	773 315,04	7,52	226 843,02	2,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	164,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	164,68
TOTAL DES CRÉANCES		**164,68**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	5 422,72
TOTAL DES DETTES		**5 422,72**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-5 258,04**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10 000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	65 673,90
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			994 129,16
	FR0007005764	BSO Bio Santi	439 424,00
	FR0007495460	BSO CONVERTIBLE C	342 209,16
	FR0007486139	BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE	212 496,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**994 129,16**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	149 928,62	48 395,75
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**149 928,62**	**48 395,75**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	149 928,62	48 395,75
Total	**149 928,62**	**48 395,75**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-184 190,80	-258 823,55
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-184 190,80**	**-258 823,55**

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-184 190,80	-258 823,55
Total	**-184 190,80**	**-258 823,55**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	10 146 293,52	10 281 179,43	10 487 930,62	9 685 778,54	10 276 919,65
Nombre de titres	10 001	10 001	10 000	10 000	10 000
Valeur liquidative unitaire	1 014,52	1 028,01	1 048,79	968,57	1 027,69
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,58	-2,45	-0,30	-25,88	-18,41
Capitalisation unitaire sur résultat	14,33	9,88	3,43	4,83	14,99

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	700	128 912,00	1,25
BEIERSDORF AG	EUR	800	108 560,00	1,06
FRESENIUS	EUR	4 000	112 280,00	1,09
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	1 800	131 148,00	1,28
SIEMENS AG-REG	EUR	800	135 936,00	1,32
TOTAL ALLEMAGNE			**616 836,00**	**6,00**
ETATS-UNIS				
AMAZON.COM INC	USD	800	109 986,38	1,07
APPLE INC	USD	600	104 526,51	1,02
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	700	92 634,06	0,90
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	200	62 715,18	0,61
INTUITIVE SURGICAL	USD	200	61 052,07	0,59
MICROSOFT CORP	USD	300	102 077,99	1,00
MODERNA INC	USD	400	35 994,95	0,35
NVIDIA CORP	USD	100	44 810,00	0,44
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	100	48 028,56	0,46
TOTAL ETATS-UNIS			**661 825,70**	**6,44**
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	300	52 836,00	0,51
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	440	77 492,80	0,75
AIR LIQUIDE SA PF 2024	EUR	330	58 119,60	0,57
ARKEMA	EUR	1 700	175 100,00	1,71
BIOMERIEUX	EUR	1 500	150 900,00	1,47
CAPGEMINI SE	EUR	1 000	188 750,00	1,83
CHRISTIAN DIOR SE	EUR	260	183 950,00	1,79
DANONE	EUR	2 700	158 436,00	1,54
DASSAULT SYST.	EUR	4 000	176 940,00	1,73
EDENRED	EUR	2 500	135 350,00	1,31
ESSILORLUXOTTICA	EUR	1 100	199 760,00	1,95
EUROAPI SASU	EUR	8 000	45 840,00	0,44
IMERYS EX IMETAL	EUR	4 000	113 920,00	1,11
KERING	EUR	250	99 750,00	0,97
L'OREAL	EUR	130	58 584,50	0,57
L'OREAL SA-PF	EUR	200	90 130,00	0,88
LEGRAND SA	EUR	1 400	131 740,00	1,29
L OREAL SA PF 24	EUR	40	18 026,00	0,18
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	240	176 064,00	1,72
SANOFI	EUR	1 400	125 664,00	1,22
SEB	EUR	600	67 800,00	0,65
SEB SA PF 2024	EUR	300	33 900,00	0,33
SEB SA PF25	EUR	500	56 500,00	0,55
TOTALENERGIES SE	EUR	2 500	154 000,00	1,49
TOTAL FRANCE			**2 729 552,90**	**26,56**
IRLANDE				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KERRY GROUP PLC-A	EUR	1 800	141 588,00	1,38
TOTAL IRLANDE			**141 588,00**	**1,38**
PAYS-BAS				
STELLANTIS NV	EUR	6 500	137 442,50	1,34
TOTAL PAYS-BAS			**137 442,50**	**1,34**
ROYAUME-UNI				
LINDE PLC	USD	300	111 489,34	1,08
TOTAL ROYAUME-UNI			**111 489,34**	**1,08**
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	900	94 793,64	0,92
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	500	132 049,38	1,29
TOTAL SUISSE			**226 843,02**	**2,21**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 625 577,46**	**45,01**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**4 625 577,46**	**45,01**
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.0% 17-11-25 CV	EUR	200 000	215 745,48	2,10
TOTAL ALLEMAGNE			**215 745,48**	**2,10**
BELGIQUE				
ANHEUSER INBEV SANV E3R+0.3% 15-04-24	EUR	400 000	404 001,72	3,93
TOTAL BELGIQUE			**404 001,72**	**3,93**
ETATS-UNIS				
FORD MOTOR CREDIT E3R+0.7% 01-12-24	EUR	200 000	201 465,08	1,96
JP MORGAN CHASE FINANCIAL COMPANY LLC ZCP 14-01-25	EUR	400 000	402 628,00	3,91
LOUIS DREYFUS COMPANY BV FIX 2.375% 27-11-25	EUR	200 000	195 910,19	1,91
TOTAL ETATS-UNIS			**800 003,27**	**7,78**
FRANCE				
BURE VERI 2.0% 07-09-26	EUR	200 000	194 074,62	1,89
EDENRED ZCP 14-06-28 CV	EUR	6 000	397 497,00	3,87
ERAMET 7.0% 22-05-28	EUR	300 000	319 478,71	3,11
FNAC DARTY 0.25% 23-03-27 CV	EUR	2 600	182 786,50	1,77
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	300 000	295 622,25	2,88
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 0.125% 16-09-25	EUR	200 000	188 265,45	1,83
PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS 1.25% 26-06-24	EUR	300 000	297 681,97	2,89
SPIE 2.0% 17-01-28 CV	EUR	400 000	419 896,89	4,09
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	100 000	103 569,00	1,01
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	200 000	205 013,33	1,99
VOLTALIA 1.0% 13-01-25 CV	EUR	4 000	118 692,00	1,16
TOTAL FRANCE			**2 722 577,72**	**26,49**
ITALIE				
DIASORIN ZCP 05-05-28 CV	EUR	100 000	82 583,50	0,81
TOTAL ITALIE			**82 583,50**	**0,81**
LUXEMBOURG				
ARCELLOR MITTAL 1.75% 19-11-25	EUR	100 000	96 586,66	0,94
TOTAL LUXEMBOURG			**96 586,66**	**0,94**
PAYS-BAS				

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PPF ARENA 2.125% 31-01-25 EMTN	EUR	200 000	199 967,97	1,95
TOTAL PAYS-BAS			**199 967,97**	**1,95**
ROYAUME-UNI				
INFORMA 2.125% 06-10-25 EMTN	EUR	100 000	97 793,23	0,95
TOTAL ROYAUME-UNI			**97 793,23**	**0,95**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**4 619 259,55**	**44,95**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**4 619 259,55**	**44,95**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BSO Bio Santi	EUR	400	439 424,00	4,28
BSO CONVERTIBLE C	EUR	3 756	342 209,16	3,33
BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE	EUR	600	212 496,00	2,06
TOTAL FRANCE			**994 129,16**	**9,67**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**994 129,16**	**9,67**
TOTAL Organismes de placement collectif			**994 129,16**	**9,67**
Créances			**164,68**	**0,00**
Dettes			**-5 422,72**	**-0,05**
Comptes financiers			**43 211,52**	**0,42**
Actif net			**10 276 919,65**	**100,00**

Parts FCP PUISSANCE 3	**EUR**	**10 000**	**1 027,69**